Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 25 (1880)

Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Lausanne, le 15 février 1880.

XXVº Année.

Sommaire. — Des fortifications en Suisse, II, p. 81. — Bibliographie: Aperçu de la Géographie militaire en Suisse, par le capitaine Hue. - Géographie militaire: grandes Alpes, Suisse et Italie, p. 90. — Nominations et promotions, p. 92. — Nouvelles et chronique, p. 94. — Avis, p. 96.

DES FORTIFICATIONS EN SUISSE

II

Après avoir, dans notre dernier numéro, émis quelques vœux et recommandations en faveur d'un dispositif rationnel de fortifications suisses, pour nous-mêmes et non pour calmer les inquiétudes feintes ou réelles de nos voisins, dispositif qui devrait commencer par la création d'une grande base centrale d'opérations, nous avons ajouté que nous dirions aussi quelques mots des desiderata du jour, bien qu'ils ne soient, dans les nôtres, qu'au rang d'accessoires secondaires. C'est ce que nous allons faire aujourd'hui.

On sait que la discussion maintenant ouverte en Suisse, ainsi que dans une portion de la presse européenne, est née du fait que les ouvrages de fortification considérables entrepris par la France sur son front de l'Est et autour de Paris, après la guerre de 1870, sont à peu près terminés. Les places perdues de l'Alsace et de la Lorraine, Strasbourg, Neuf-Brissach, Metz, Bitche et autres moins importantes, sont remplacées par d'immenses développements donnés à Besançon, à Belfort, à Montbeliard et à toute la frontière du Jura, ainsi qu'à Langres, Toul, Verdun, reliées entr'elles et à Epinal, nouvelle forteresse de cette région, par de nombreux forts et redoutes intermédiaires.

De leur côté les Allemands ont agrandi et complété Strasbourg et Metz; mais loin de construire de nouvelles places, ils ont déclassé plusieurs anciennes, notamment Landau, Marsal, Lichtenberg, Lützelstein, Pfalzburg, Schlettstadt.

Néanmoins une portion de la presse allemande a cru devoir conseiller à la Suisse de fortifier sa frontière de l'ouest, et maints officiers suisses, nous du nombre, n'ont pu s'empêcher de reconnaître que, pour être intéressé et partial, le conseil avait du bon et qu'il pouvait être suivi, moyennant qu'il fût ramené à de justes données et embrassât non-seulement la frontière de l'ouest, mais aussi les autres frontières et l'ensemble de notre territoire d'après nos propres vues sur sa défense. Et comme les ouvrages à créer ne pourraient se faire en un jour et comporteraient nécessairement plusieurs séries, nous désirons, pour ce qui nous concerne, que si des nécessités diplomatiques ou une certaine émotion populaire en Suisse nous conduisent à inaugurer notre œuvre de fortification par la frontière, et par la frontière de l'ouest, au lieu de la commencer par le centre, comme ce serait raisonnable, nous désirons, disonsnous, qu'on s'applique à cette tâche première sans jamais perdre

Nº 4